

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 13 février à 18 heures 30

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, Adjoint
Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAl Rémy, LECOINTRE Philippe, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, PLESSIS Hervé, LEVACHER Marianne, WILLIG William, DUBOS Claude, MORTELECQUE Justine, LASSERON Pierre, TORRES Virginie, Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. COPPENS Jean-Marc (pouvoir à M. H. MOUQUET), M. FABAREZ Thierry (pouvoir à Mme I. DUJARDIN), Mme LE PAIH Martine (pouvoir à Mme V. TORRES), M. LUYPAERT Jean-Louis (pouvoir à M. P. CABIN), M. DISTANTE Raphaël (pouvoir à M. P. LASSERON), M. CABIN Philippe.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur LECOINTRE Philippe a été élu secrétaire de séance.

Délibération n° 2017-02-13/01 : Motion de soutien en faveur du maintien d'un emploi d'officier à la caserne de sapeurs-pompiers de Saint Valery en Caux

Le conseil municipal, à l'unanimité, apporte son soutien en faveur du maintien d'un poste d'officier à la caserne de sapeurs-pompiers de Saint Valery en Caux.

Délibération n° 2017-02-13/02 : Classe d'environnement – Ecole du Grand Pavois – Demande de subvention auprès du Département – Attribution d'une subvention à la Coopérative Scolaire de l'école Le Grand Pavois

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 527 €, subvention départementale incluse, à la coopérative scolaire de l'école primaire le Grand Pavois, pour l'organisation d'une classe de découverte pour le élèves du CM2, à La Clusaz, du 4 au 12 mars 2017.

Délibération n° 2017-02-13/03 : Classe d'environnement – Ecole Notre Dame de Bon Port – Attribution d'une subvention pour un séjour en classe de neige

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à l'école Notre Dame de Bon Port une subvention exceptionnelle de 735 €, afin de financer la participation de 7 élèves valeriquais à la classe de neige à La Clusaz, du 7 au 14 janvier 2017.

Délibération n° 2017-02-13/04 : Contribution à l'Ecole Notre-Dame de Bon Port – Année 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, fixe la contribution communale aux charges de fonctionnement de l'école Notre Dame de Bon Port à la somme de 17 342 € pour 2017, et dit que la dépense sera inscrite au B.P. 2017, à l'article 6558.

Délibération n° 2017-02-13/05 : Cession d'une portion de terrain à M. & Mme BIGNARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de céder à M. & Mme BIGNARD, une parcelle de terrain d'une superficie de 52 m², mitoyenne à leur propriété, au prix net vendeur de 900 €.

Les frais de bornage et d'acte notarié sont à la charge des acquéreurs.

Délibération n° 2017-02-13/06 : Résidence du Bois : Cession d'une portion de route et classement dans le domaine public

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir, à l'euro symbolique, une parcelle de terrain d'une superficie de 90 m², située Résidence du Bois, appartenant à l'office Habitat 76 et charge les services de l'office de régulariser le transfert de propriété par acte administratif.

Délibération n° 2017-02-13/07 : Inscription des chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées et s'engage à ne pas aliéner la totalité pour partie de ces chemins (en cas d'impérieuse nécessité, un itinéraire de substitution sera proposé).

Délibération n° 2017-02-13/08 : Jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la création d'une maison pluridisciplinaire de santé – Désignation des membres du jury et fixation d'un montant de prime

Le conseil municipal, à l'unanimité, établit la composition du jury du concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la maison de santé pluridisciplinaire et fixe le principe d'une indemnisation des membres libéraux du jury de concours.

Délibération n° 2017-02-13/09 : Participation de la commune aux travaux de rénovation des ouvrages de défense contre la mer

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la solution technique proposée par le Département pour les travaux de maçonnerie et de sécurisation sur les épis n° 1, 3, 4, 5, 6 et 7, sur les perrés 1-2, 3-4, 4-5 et 5-6 ainsi que sur l'escalier 2 et accepte d'apporter une participation financière de 30 % du montant estimé des travaux, fixés à la somme de 23 142,30 € HT, dans la limite de 6 942,69 € HT.

Délibération n° 2017-02-13/10 : Consultation des communes membres de la C.C.C.A. sur l'adhésion des communes de Criquetot le Mauconduit et de Vinnemerville à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Le conseil municipal, à la majorité, décide de s'abstenir sur le vote de l'arrêté de Madame la Préfète de Seine-Maritime, en date du 09 janvier 2017, relatif au projet d'extension du périmètre de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre aux communes de Criquetot le Mauconduit et Vinnemerville.

Délibération n° 2016-02-13/11 : Projet de Rapport d'Orientations Budgétaire pour le vote du Budget Primitif 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte de la présentation et de la tenue du débat relatif au Rapport sur les Orientations Budgétaires 2017 de la commune.

Après quelques questions et informations diverses, Madame la Députée-Maire lève la séance à 20 heures 45.

La Députée-Maire,

Dominique CHAUVEL